

# L'ARPENTAGE GALLO-ROMAIN DANS NOTRE PAYSAGE

**TRACES D'HISTOIRE** Un arpentage gallo-romain a laissé des traces significatives dans la campagne acignolaise. On l'avait oublié depuis près de deux millénaires, jusqu'à ce qu'un universitaire de Rennes, Pascal Aumasson, historien et géographe, en fit l'étude approfondie à la fin des années 1970.

C'est ainsi qu'il a retrouvé dans le tracé des chemins et des parcelles de notre territoire une organisation "au carré" qui ne pouvait être due au hasard. Cette organisation s'est certes diluée dans les réaménagements successifs des voies de communication, les démembrements et remembrements agricoles au fil des siècles, mais il en reste l'empreinte. Le paysage agricole communal a été en effet singulièrement agencé dans une trame orthogonale régulière, matérialisée par des chemins, des haies ou des simples limites de champs. Cette trame est perceptible dans le parcellaire pour toute la moitié sud de la commune. L'origine gallo-romaine de cet arpentage initial est prouvée par deux observations. Ces carrés, circonscrits à leur création par des chemins de circulation, font 710 ou 740 m de côté, ce qui était la norme des centurées, carrés standardisés d'arpentage romain. D'autre part, ce quadrillage s'appuie sur le tracé de l'ancienne voie romaine Rennes-Le Mans. Cette voie, dont le tracé sur la commune avait déjà été identifié au XIX<sup>e</sup> siècle, traversait la commune d'ouest en est, en passant par le bourg d'Acigné.

Les historiens géographes ont identifié d'autres zones centuriées en Bretagne, comme à Laillé et Pacé. En Armorique, cette centuriation est limitée à des îlots bien déterminés, en général autour des villes. Ces arpentages

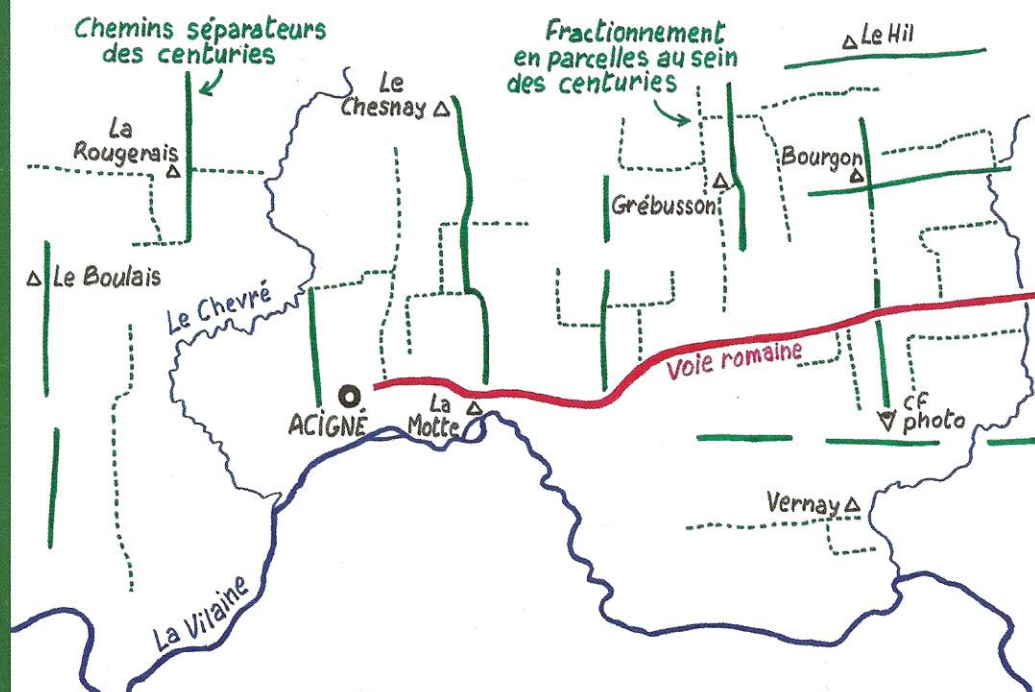
ne datent pas de la conquête initiale, comme ce fut le cas en Provence ou dans la Narbonnaise par exemple, où une centuriation massive fut décidée précocement à Rome pour servir de support à l'installation de colons. Nos centuriations auraient été décidées par les autorités régionales, lors de la période de reconstruction après les troubles de la fin du III<sup>e</sup> siècle après J.C. Cela expliquerait peut-être pourquoi les tracés ne sont pas toujours exactement "au cordeau". C'est naturellement en partie la conséquence de déformations au cours des siècles mais vraisemblablement aussi d'un "à peu près" des arpenteurs locaux, à une période où l'Empire romain commençait à vaciller. Mais, de toute évidence, ils se seraient servis du modèle standardisé de cadastration romaine pour remettre en valeur des terres intéressantes par leur potentiel agricole, leur voisinage avec une voie de communication et leur proximité avec Rennes, permettant d'alimenter cette dernière.

En quelque sorte, pour s'exprimer comme un dirigeant d'aujourd'hui, un remembrement avant l'heure, afin de relancer des zones agricoles stratégiques et alimenter les marchés urbains dans de bonnes conditions après une crise majeure.

Ce remembrement antique étant fait, une bonne partie de la population agricole s'est installée le long des nouveaux axes (villages de Grébusson, Vernay, la Motte, la Rougerais, le Boulais, la Lande Bazin) ou, mieux encore, précisément aux intersections (Bourgon, le Hil, le Chesnais).

**Jean-Jacques Blain**  
Association "Acigné Autrefois"

Shéma A Aumasson JJB vestige arpentage GR Acigné 2017 : Les vestiges dans le cadastre de 1819 de l'arpentage antique sur le territoire d'Acigné. Les traits pleins correspondent aux anciens chemins-limites, les traits pointillés à des séparations de parcelles.



Chemin remontant en pente douce près de la Ville Guy (voir carte). Il est ancien, déjà présent sur le premier cadastre, donc depuis deux siècles et plus. Même s'il existe aujourd'hui des interruptions, on retrouve son axe à plusieurs reprises sur 2 km de distance dans le réseau vicinal, en passant par Bourgon, Le Hil. C'est un des tracés gallo-romains séparateurs des centurées et on en retrouve six autres similaires, parallèles et équidistants, d'un bout à l'autre de la commune.

